



African Forest Forum
A platform for stakeholders in African forestry

TERMES DE RÉFÉRENCE
SERVICES DE CONSULTATION NO 05 -1.1.6 AFF

SUR

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET LOCALES SUR
LES ESPÈCES ALIMENTAIRES FORESTIÈRES ET ARBORICOLES DANS LES
POINTS CHAUDS DE LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE : ÉTAT DE
CONSERVATION, UTILISATION ET PRATIQUES DE GESTION DURABLE

OCTOBRE 2024

1.1 INTRODUCTION

Le Forum Forestier Africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège se trouve à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la recherche et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations et pour la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif de l'AFF est de fournir une plateforme et de créer un environnement favorable à une analyse indépendante et objective, un plaidoyer et des conseils sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique dans le cadre des efforts visant à réduire la pauvreté, à promouvoir l'égalité des sexes et le développement économique et social.

L'AFF a obtenu un financement de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) pour mettre en œuvre un projet intitulé « *Transformer le Forum forestier africain pour renforcer sa capacité à améliorer les moyens de subsistance et la stabilité environnementale grâce à une meilleure gestion des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique* ». Le projet vise à générer et à partager des connaissances qui améliorent la gestion durable des forêts et des arbres hors forêt, dans le contexte du changement climatique, afin d'améliorer le bien-être humain et la protection de l'environnement en Afrique. L'un des principaux objectifs du projet est d'« améliorer la gestion de la biodiversité forestière afin de garantir la fourniture de biens et de services écosystémiques et de préserver le bien-être humain dans certains points chauds de la biodiversité ».

1.2 CONTEXTE

Les forêts et les arbres jouent un rôle important dans la vie de nombreuses personnes en fournissant une myriade de biens et de services, notamment des aliments et des médicaments essentiels au bien-être humain. Selon des estimations récentes, les forêts et autres systèmes de production arboricole contribuent aux moyens de subsistance de plus de 1,6 milliard de personnes dans le monde, dont plus des deux tiers de la population africaine. Ces aliments se sont révélés être des ressources précieuses pour les communautés autochtones et locales vivant dans les zones forestières d'Afrique ou à proximité de celles-ci. Il est prouvé que dans de nombreux pays africains, les populations rurales et autochtones récoltent des produits alimentaires sauvages et cultivés dans les forêts et les systèmes boisés pour satisfaire leurs besoins alimentaires quotidiens. Les produits alimentaires récoltés sont issus de la biodiversité végétale, animale et fongique qui sont collectées des forêts et utilisées comme des légumes-feuilles, des fruits de bouche, des écorces, des racines, des noix et des graines, ainsi que des produits transformés comme le miel et les huiles, qui sont particulièrement importants pour l'apport de vitamines et de minéraux essentiels. Lesdits aliments ont également été documentés pour leur rôle dans la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier face au changement climatique et aux risques environnementaux associés tels que les sécheresses, les inondations et les incendies, ainsi que les mauvaises récoltes, les maladies, les conflits ou les déplacements forcés.

Toutefois, très peu de progrès ont été faits en ce qui concerne la documentation et la caractérisation des espèces forestières alimentaires et des connaissances associées à leur production et à leur gestion durable. En outre, des progrès limités ont été accomplis dans la conception et la mise en œuvre de mesures contextualisées visant à accroître leur contribution à la sécurité alimentaire, à la conservation du patrimoine culturel et à l'éradication de la pauvreté. Plusieurs raisons expliquent les défis liés à la gestion durable, la conservation et la protection de la biodiversité des forêts pour la fourniture de biens et de services, notamment alimentaires. En plus des changements climatiques et des événements associés décrits précédemment, d'autres raisons incluent la surexploitation et la dégradation des ressources forestières dues à l'augmentation de la

population humaine et à leur demande croissante de biens et de services forestiers, le tout aggravé par une pauvreté galopante. Il est largement reconnu que les peuples autochtones et les communautés locales vivant dans les forêts et à proximité ont, au fil des siècles, utilisé les connaissances traditionnelles et autochtones pour prévoir, identifier et surmonter les problèmes affectant l'accès, l'utilisation et la gestion des ressources qui les entourent. Les systèmes de connaissances traditionnelles et autochtones englobent un large éventail de pratiques, d'innovations et de traditions développées au fil des siècles, qui offrent de précieuses indications sur l'utilisation et la gestion durables de la biodiversité et des produits et services qui y sont associés. Ces connaissances traditionnelles et indigènes qui portent sur la diversité des espèces utilisées, les pratiques de production et de gestion, les parties utilisées et les procédés culinaires varient en fonction des types de forêts, de l'appartenance ethnique, du sexe et des conditions socio-économiques des communautés qui les utilisent. Elles sont également utilisées pour identifier et hiérarchiser les espèces végétales et animales à domestiquer et à produire dans des systèmes de production gérés par l'homme. Parmi des exemples de telles cultures, on peut citer *Coffea arabica*, *C. canephora* et *C. liberica*, cultivées pour la production de café, qui ont d'abord été domestiquées par les agriculteurs éthiopiens et qui représentent aujourd'hui une denrée agricole importante dans de nombreux pays tropicaux.

En outre, ces systèmes de connaissances ont permis aux communautés d'identifier des espèces et des variétés de cultures résilientes au changement climatique, adaptées à des conditions climatiques difficiles et capables de maintenir leur production dans des environnements soumis à différentes contraintes. Par exemple, grâce à la sélection minutieuse d'espèces de cultures domestiquées dans les forêts et gérées au fil des générations et des saisons, les connaissances traditionnelles et autochtones ont permis d'identifier des variétés présentant des caractéristiques favorables telles que la tolérance à la sécheresse, la résistance aux maladies et aux parasites ainsi que des propriétés culinaires, nutritionnelles et médicinales particulières, contribuant ainsi à maintenir la sécurité alimentaire et le bien-être des communautés dans le contexte des changements climatiques et socio-économiques.

En outre, les connaissances traditionnelles sur la production d'aliments forestiers sauvages et les pratiques agricoles résilientes au climat pourraient également offrir un énorme potentiel pour renforcer la résilience et adapter l'agriculture à l'évolution de l'environnement grâce à la diversification des cultures. Une documentation systématique de cette riche connaissance provenant de différents types de forêts africaines et de contextes sociodémographiques y afférents pourrait contribuer de manière significative à l'identification et à la promotion des meilleures pratiques de conservation et de gestion pour améliorer l'accès et l'utilisation des forêts et des espèces alimentaires basées sur les arbres.

C'est dans ce contexte que la présente consultation vise à mieux comprendre les connaissances traditionnelles et locales sur les espèces alimentaires forestières et arboricoles, leur état de conservation, leur utilisation et les pratiques de gestion durable dans les points chauds de la biodiversité, en vue d'aider à concevoir des mesures et des approches pour soutenir leur approvisionnement et améliorer leur accès pour les communautés adjacentes à la forêt et au-delà. L'étude comprendra des enquêtes ethnobotaniques sur les espèces alimentaires exploitées dans les systèmes forestiers et arboricoles auprès des communautés vivant à l'intérieur et à proximité des points chauds de la biodiversité repartis dans différents types de forêts, ainsi qu'une évaluation des connaissances traditionnelles et autochtones associées à leur utilisation et à leurs pratiques de gestion. Cette documentation des connaissances traditionnelles est essentielle pour la conservation de la biodiversité, aide à préserver le patrimoine culturel, fournit des informations cruciales pour améliorer la gestion de la biodiversité et pourrait contribuer à préserver les espèces alimentaires sauvages pour une domestication ultérieure dans le cadre du développement futur de l'agriculture.

1.3 JUSTIFICATION

Pour son plan de travail pour 2024, l'AFF prévoit de mener des études pour documenter les connaissances traditionnelles et locales sur les espèces alimentaires forestières et arboricoles en vue d'orienter la conception de mesures et d'approches pouvant soutenir leur approvisionnement et améliorer leur accès pour les personnes vivant dans et à proximité des points chauds de la biodiversité forestière. Pour ce faire, l'AFF recrute cinq experts nationaux, un par pays, pour entreprendre des études nationales dans cinq points chauds de la biodiversité forestière en Afrique. Il y aura une étude par Point Chaud de biodiversité à choisir parmi les suivants : Madagascar et les îles de l'Océan Indien ; les forêts guinéennes de l'Afrique de l'Ouest ; La région Afro-montagnarde d'Afrique de l'Est ; les forêts côtières de l'Afrique de l'Est ; Maputaland-Pondoland-Albany et la Corne de l'Afrique. Chacun des cinq experts nationaux couvrira un point chaud de la biodiversité.

1.4 OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Entreprendre des études pour documenter les connaissances traditionnelles et locales sur les espèces alimentaires forestières et arboricoles, leur état de conservation, leurs utilisations, leur gestion et leurs pratiques d'approvisionnement durable dans des points chauds de biodiversité sélectionnés, couvrant différents types de forêts en Afrique.

1.5 TACHES SPECIFIQUES:

1. Documenter les espèces alimentaires forestières et arboricoles et les connaissances traditionnelles et indigènes associées à leur état de conservation et leurs utilisations dans différents types de forêts dans les points chauds de biodiversité sélectionnés.
2. Évaluer les tendances en matière d'approvisionnement et/ou de production des produits alimentaires issus des forêts et des arbres dans les points chauds de biodiversité et les mécanismes régissant cet approvisionnement.
3. Analyser les pratiques de gestion traditionnelles pour le maintien des espèces alimentaires forestières et arboricoles dans les différents types de forêts des points chauds de biodiversité.
4. évaluer les mesures et les approches existantes, y compris les politiques nationales, pour promouvoir l'utilisation et maintenir l'accès et l'approvisionnement en produits alimentaires issus des forêts et des arbres dans les points chauds de biodiversité.
5. Identifier les possibilités d'intégrer les connaissances et les pratiques traditionnelles dans les stratégies modernes de conservation et de développement durable pour les espèces alimentaires forestières et arboricoles.
6. Sur la base des tâches susmentionnées, recommander des mesures d'intervention, y compris des stratégies visant à améliorer l'accès et l'approvisionnement durable en produits alimentaires issus des forêts et des arbres dans le point chaud de biodiversité sélectionnés.

2.0 LIVRABLES ATTENDUS

- a) Un rapport détaillé d'environ quarante (40) pages, qui aborde de manière exhaustive les tâches assignées et les domaines de résultats clés, références et des annexes non incluses ;
- b) Une note d'orientation et une fiche d'information à finaliser en collaboration avec le personnel concerné du Secrétariat de AFF.

3.0 QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES MINIMALES

- Être titulaire d'un master en foresterie, ethnobotanique, agriculture, gestion de l'environnement ou tout autre domaine connexe ; un doctorat sera un atout supplémentaire.
- Être un expert régional possédant de vastes connaissances et au moins cinq ans d'expérience post-master en foresterie, en gestion des ressources naturelles ou en anthropologie sociale en Afrique ;
- Avoir de bonnes compétences rédactionnelles et avoir publié des articles dans des revues à comité de lecture et au moins écrit un chapitre de livre, et

- Excellentes compétences en communication écrite et orale en anglais ou en français.

4.0 DUREE DE LA MISSION

Les tâches décrites dans les présents TdRs représentent une charge de travail d'un mois et demi - personne, commençant le **02 décembre 2024** et s'étalant sur une période de six mois. Le consultant travaillera à partir de son lieu de résidence mais sera en étroite consultation avec le personnel impliqué du Secrétariat de AFF tout en respectant le calendrier de livraison convenu.

5.0 COMMENT POSTULER

Veuillez envoyer un courrier électronique, en mentionnant le titre et le numéro de la présente consultation dans l'objet du courrier, et joindre une proposition contenant :

- Une lettre de motivation indiquant comment vous répondez aux exigences de qualifications et d'expérience susmentionnées.
- Une note méthodologique (de 4 pages maximum) indiquant pour chaque domaine de résultat clé, les activités spécifiques correspondantes et la méthodologie pour les exécuter ;
- Une matrice de données répertoriant les besoins d'information associés aux sources de données ;
- Un projet de plan de travail (des livrables clairs en fonction des semaines de travail pour chaque résultat clé) ;
- Une table des matières provisoire pour le rapport technique avec le nombre de pages correspondant ; et
- un CV actualisé.

Veuillez postuler, en indiquant comme objet : "**SERVICES DE CONSULTATION NO 05 -1.1.6 AFF « ÉVALUATION DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET LOCALES SUR LES ESPÈCES ALIMENTAIRES FORESTIÈRES ET ARBORICOLES DANS LES POINTS CHAUDS DE LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE : ÉTAT DE CONSERVATION, UTILISATION ET PRATIQUES DE GESTION DURABLE**” en indiquant le point chaud de biodiversité et le pays pour lesquels vous postulez, au Dr Doris Mutta à d.mutta@CIFOR-ICRAF.org et au Dr Djibril Dayamba à d.dayamba@CIFOR-ICRAF.org, avec copie à exec.sec@afforum.org.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **17er novembre 2024**. Seuls les candidats retenus seront contactés.